

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin •
Pays de la Loire • Rhône Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse
• Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret •
Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne
■ Villes et Agglos • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges • Châteauroux •

ETABLISSEMENT
 PUBLIC
LOIRE

Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes
Métropole • Agglomération de Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole •
Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur Loire Développement • Tours • Vichy
• Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire •
Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

Conférence annuelle des Présidents de CLE des SAGE portés par l'Etablissement & de ses délégués dans les CLE

2^{ème} Réunion des Présidents de CLE
Orléans, le 11 décembre 2012

Orléans, 11 décembre 2012



Mise en place d'une coopération renforcée avec les CLE

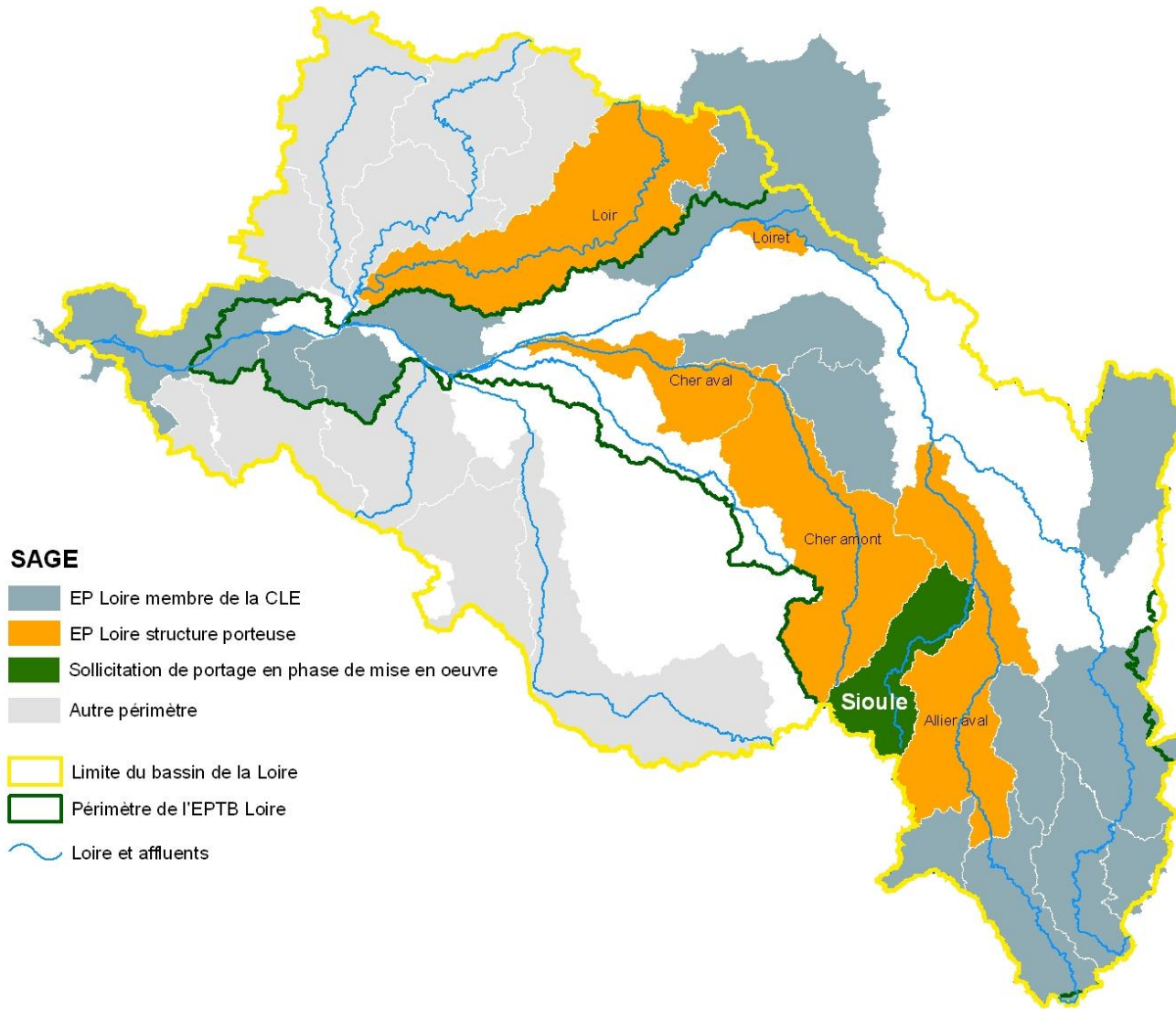
Délibération du Comité Syndical de l'Etablissement en décembre 2011 :

- Volet institutionnel :

- Conférence annuelle des Présidents de CLE des 5 SAGE portés par l'Etablissement et de ses délégués dans les autres CLE du bassin de la Loire et ses affluents (1^{ère} en 11/2011).
- Invitation des Présidents de CLE des 5 SAGE aux Comités syndicaux de l'Etablissement (5 en 2012).

- Volet opérationnel :

- Conduite d'une enquête dans la perspective d'un renforcement des synergies territoriales sur les périmètres des 5 SAGE.





Ordre du jour

- I. Résultats de l'enquête « renforcement des synergies territoriales » et propositions provisoires de pistes d'amélioration
- II. Etat d'avancement et programmes d'actions 2013 des 5 SAGE
- III. Questions diverses

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin
• Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher •
Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique
• Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire
• Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges



• Châteauroux • Clermont Communauté • Saumur Loire Développement •
Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Agglomération
de Nevers • Orléans • Saint-Etienne Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand
Roanne • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire •
Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

I. Enquête dans la perspective d'un renforcement des synergies territoriales sur les périmètres des 5 SAGE portés par l'Etablissement public Loire





Déroulement de la présentation

1. Rappel du contexte et objectifs de l'enquête
2. Présentation des résultats de l'enquête
3. Points saillants des réunions territoriales
4. Premiers éléments de conclusions et pistes d'amélioration partielles et provisoires
5. Echanges

1. Rappel du contexte et objectifs de l'enquête

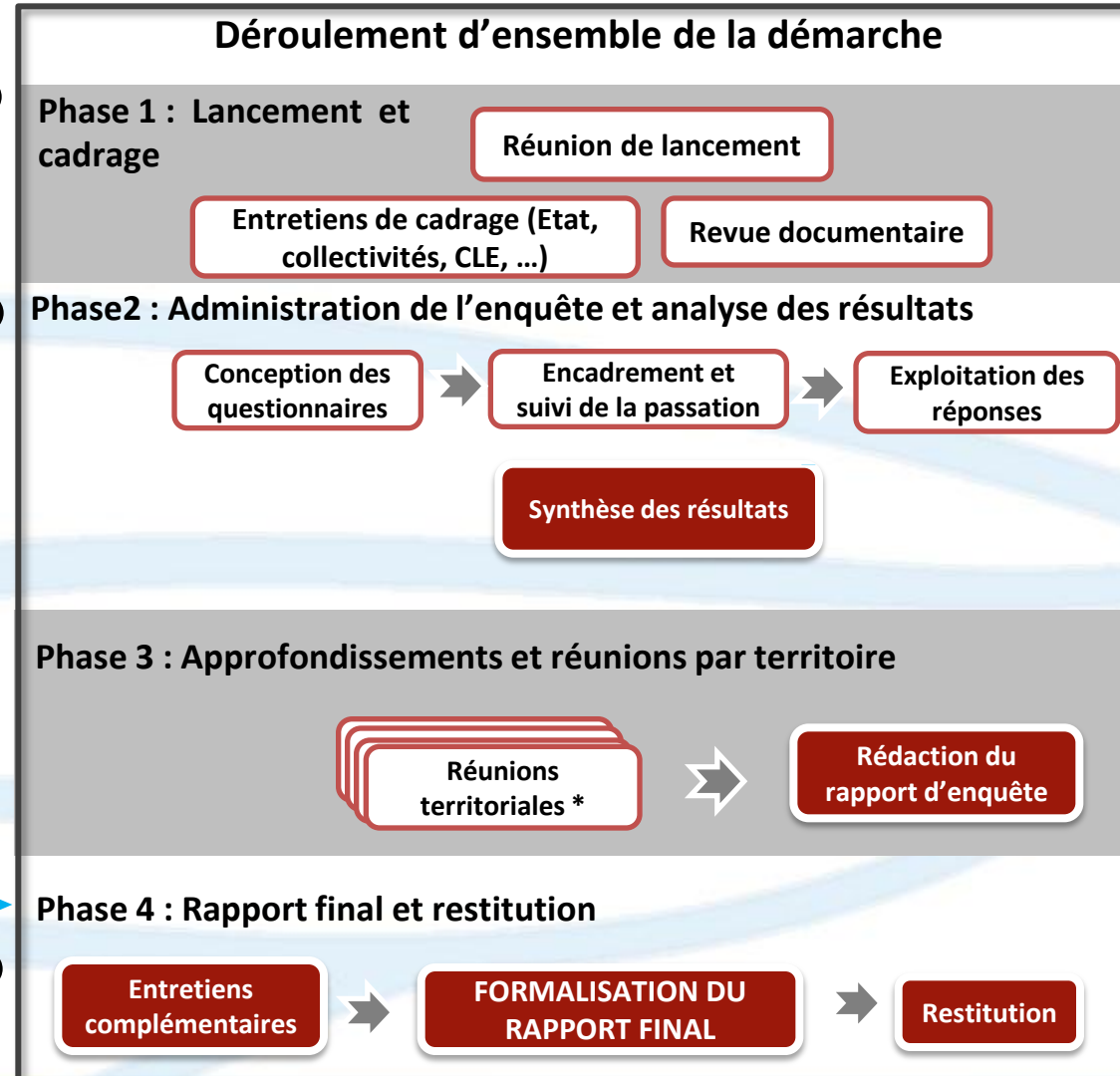
06/12

→ **Objectif n°1** : Faire un état des lieux des perceptions et des attentes des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des 5 SAGE

→ **Objectif n°2** : Identifier des pistes pour renforcer les synergies territoriales

* **Dates des réunions territoriales:**

- 15/11 à Olivet (45)
- 23/11 à La Flèche (72)
- 26/11 à Mezel (63)
- 04/12 à Nohant-en-Graçay (18)

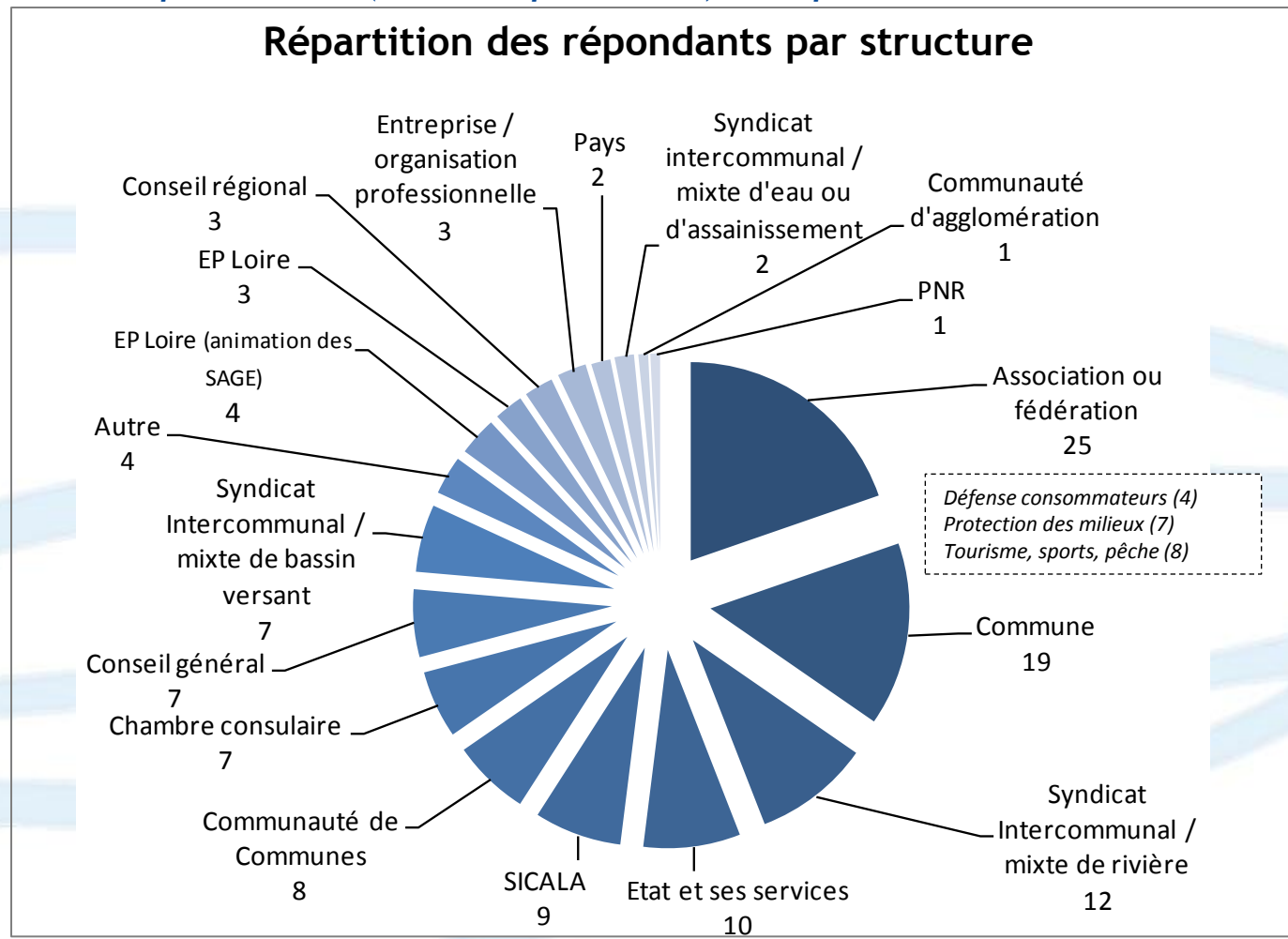


2. Présentation des résultats de l'enquête

2.1. Type de structures ayant répondu

➔ **Plus d'une centaine de répondants** : un taux de réponse satisfaisant au regard notamment de la période de passation (août-septembre) du questionnaire

NB : plusieurs personnes au sein d'une même structure avaient la possibilité de répondre ; le présent graphique présente donc la répartition des répondants par type de structure d'origine, et non pas les structures ayant répondu



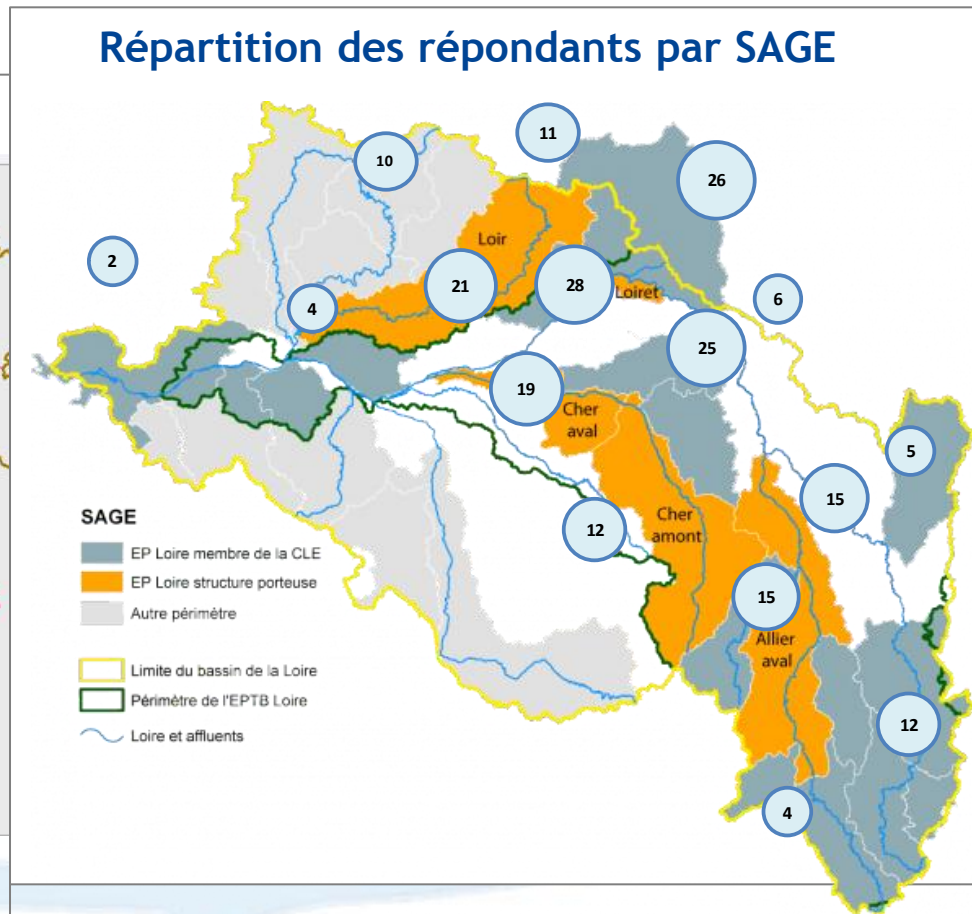
2.2. Répartition géographique des répondants

➔ Pas de recherche de représentativité mais une représentation de la diversité des structures sur le territoire

Répartition des répondants par département



Répartition des répondants par SAGE



2.3. Présentation des répondants

→ Des répondants qui peuvent être répartis en trois grandes catégories (+ EP Loire)

Les « prescripteurs » 20

Ils financent, pilotent, coordonnent, voire contrôlent les actions

(Etat, Régions, Conseils généraux, Agence de l'eau)

Les « opérateurs » 64

Ils assurent la maîtrise d'ouvrage d'actions et font remonter de la connaissance

(Syndicats, intercommunalités, communes, acteurs associatifs)

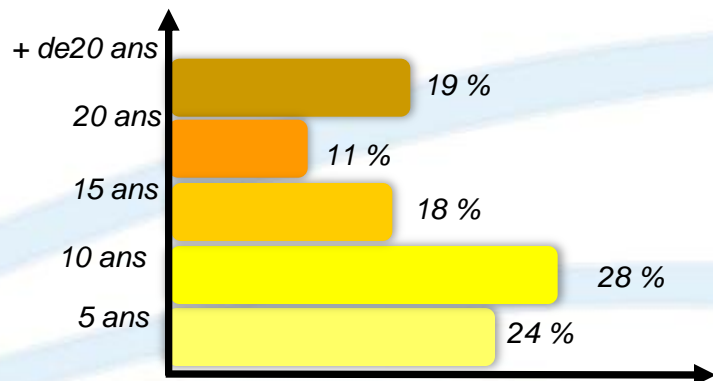
EP Loire 7

Les « autres parties prenantes » 22

Territoires de projets et acteurs de mise en réseau, ils communiquent et produisent des connaissances, initient des projets

(Pays, PNR, Chambres consulaires)

Quelle est votre ancienneté dans la structure ?



44 % techniciens / animateurs

26 % élus

16 % associatif

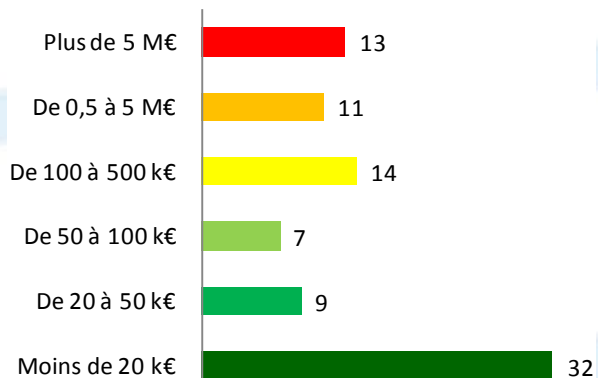
11 % administratif

6 % experts, usagers, autres...

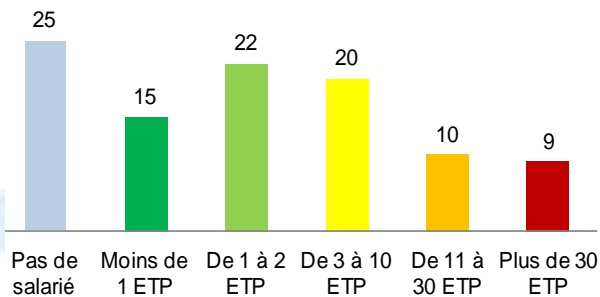
2.4. Moyens, compétences et interventions

→ Des moyens humains et financiers variables, au service d'une pluralité de modes d'intervention...

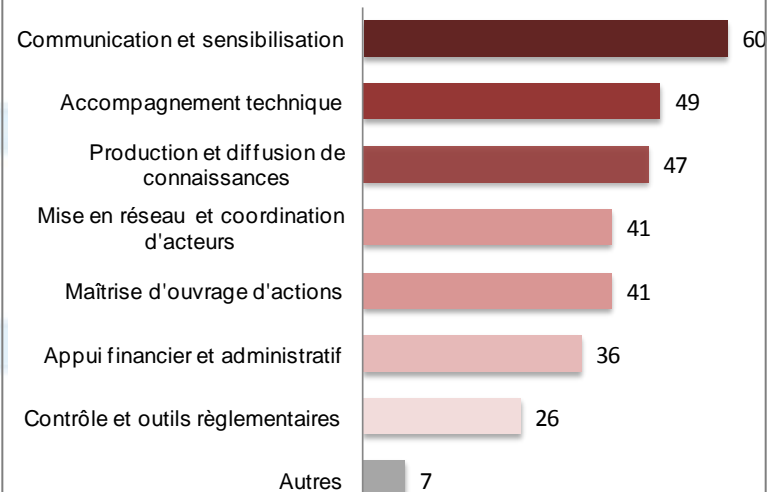
Quel budget votre structure consacre-t-elle à sa politique de l'eau ?



Combien de personnes travaillent à temps plein dans votre structure sur les questions liées à l'eau ?

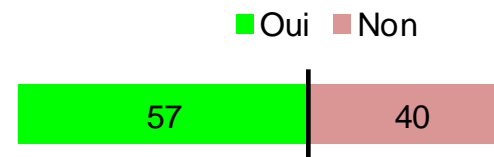


Quels sont les modes d'intervention de votre structure dans le domaine de l'eau ?



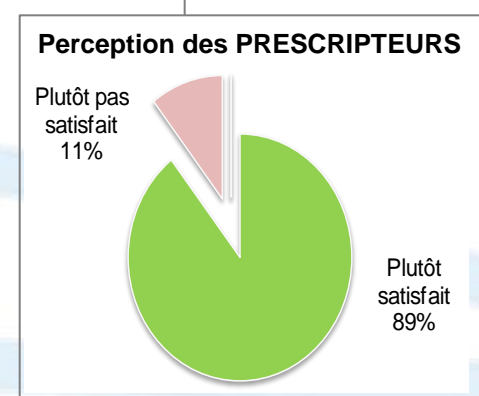
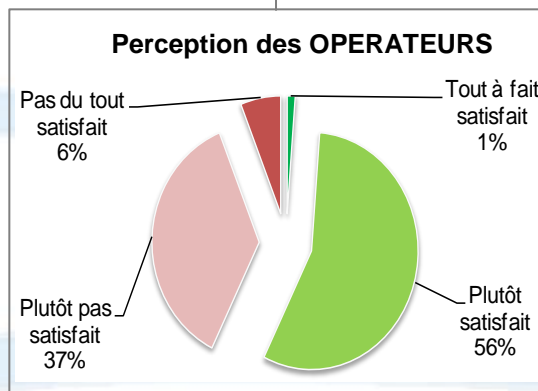
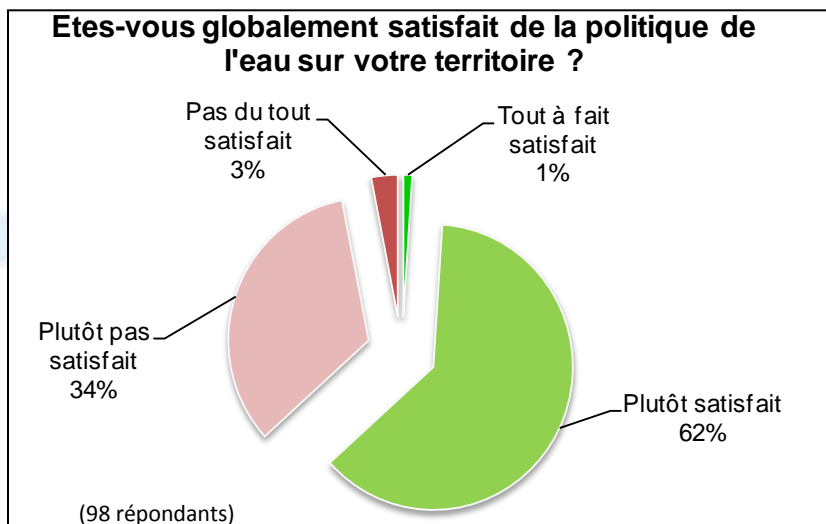
→ ...et des perceptions relativement divergentes en ce qui concerne l'adéquation de ces moyens aux objectifs poursuivis et aux modes d'interventions mis en œuvre

Les moyens dont vous disposez sont-ils en adéquation avec vos objectifs ?



2.5. Perception de l'organisation actuelle

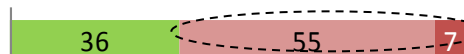
- 63 % des répondants se disent globalement satisfaits de l'organisation actuelle mais avec :
- une nette différence de perception entre « prescripteurs » et « opérateurs »
 - des éléments d'insatisfactions identifiés dans le détail (cohérence, enjeux locaux)



L'organisation actuelle facilite-t-elle ?

■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

Une intégration et une articulation des enjeux eau avec les autres enjeux du territoire



Une mise en cohérence des actions entre les différentes échelles



Une mobilisation et une implication des acteurs locaux dans les politiques eau



Une bonne représentation de l'ensemble des acteurs concernés



Une bonne information / communication



Syndicats de rivière, CdC, Conseils généraux

Syndicats de rivière, EP Loire (animation SAGE), Pays, CdC, associations

Syndicats de rivière, EP Loire (animation SAGE), CdC

Syndicats de rivière, Pays

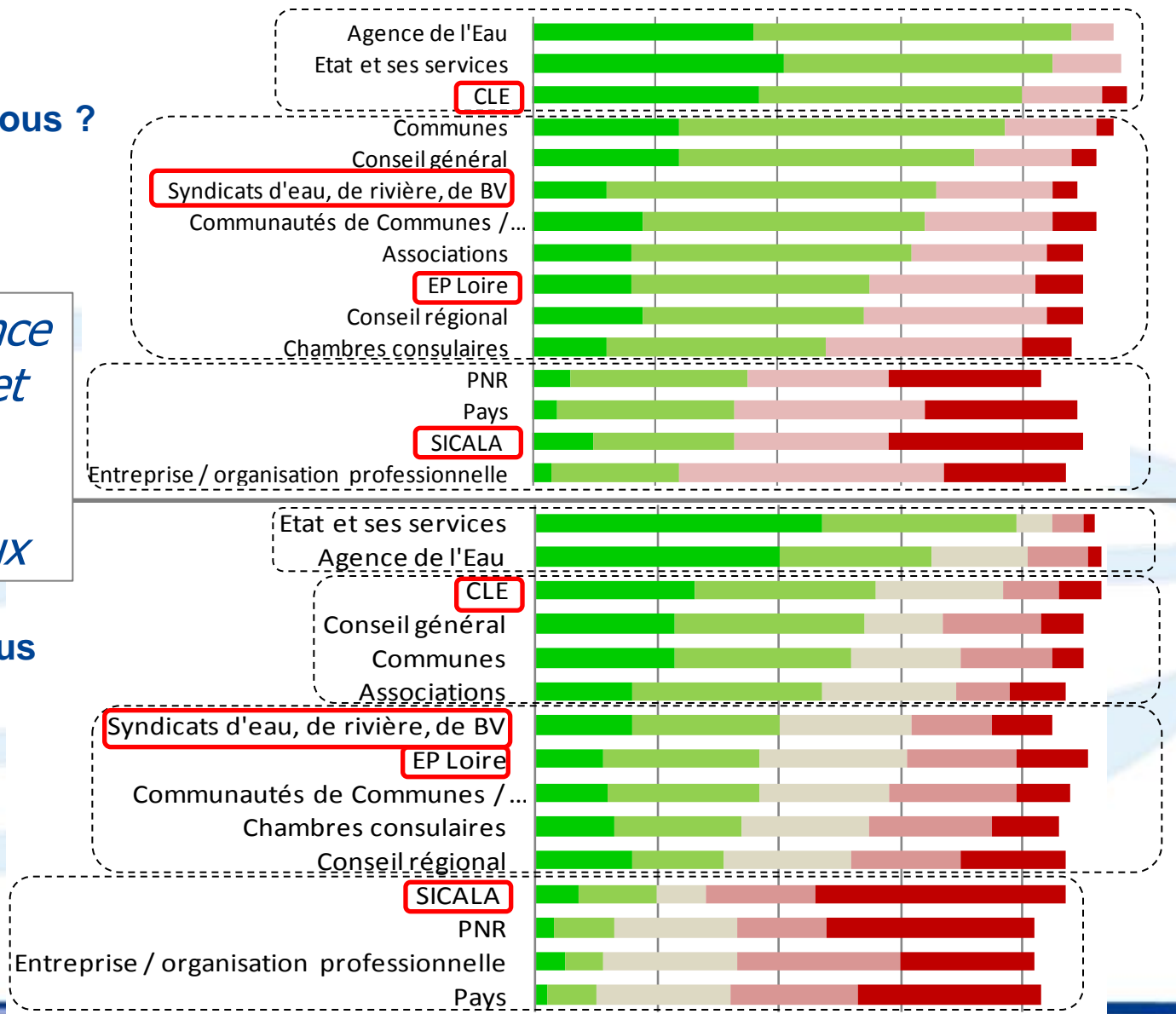
(100 répondants)

2.6. Connaissance d'ensemble et relations

Quels acteurs connaissez-vous ?

→ Une bonne connaissance des acteurs du territoire et des coopérations privilégiées avec les échelons supra-territoriaux

Avec quels acteurs avez-vous l'habitude de travailler ?



2.7. Des coopérations différentes selon les acteurs

→ Des liens stratégiques de coopération développés avec l'EP Loire et les CLE

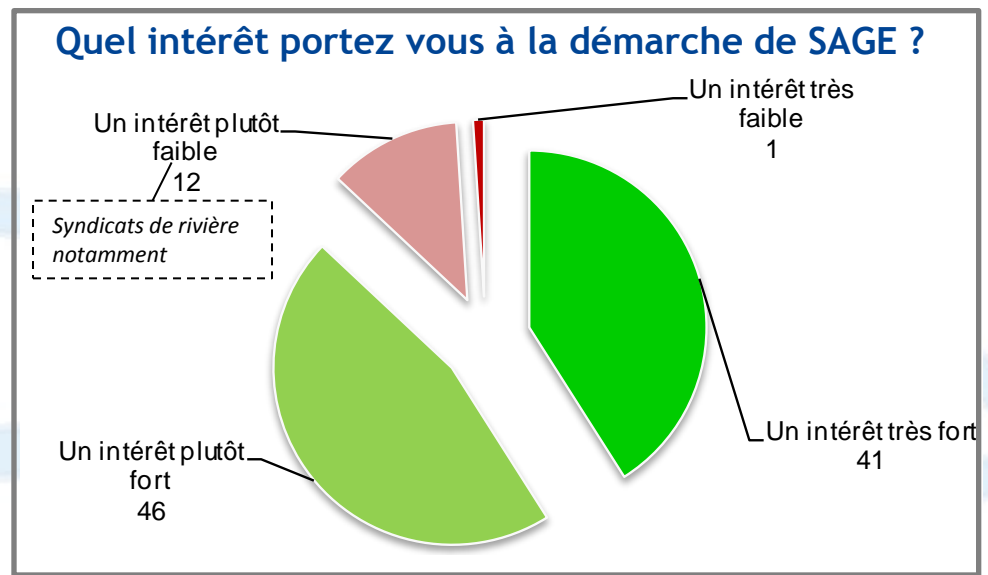
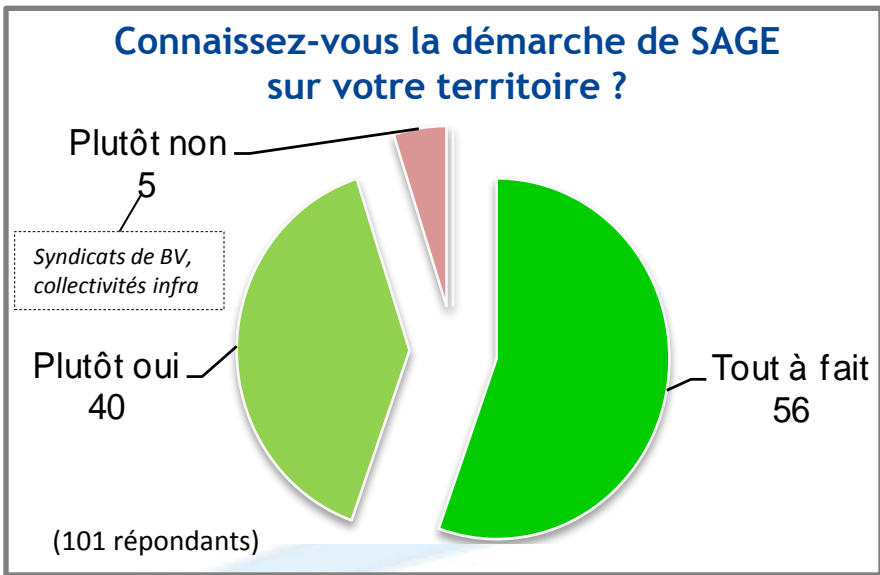
→ Des relations essentiellement opérationnelles avec les syndicats et les SICALA

	EP Loire	CLE	SICALA	Syndicats
Principales formes de la coopération <i>(pour les répondants coopérant parfois ou plus avec cet acteur)</i>	1. Partage / valorisation d'information 2. Participation aux instances de décision 3. Mise en réseau, animation 4. Accompagnement technique	1. Echanges de points de vue 2. Participation à la prise de décision 3. Echanges avec l'animateur	1. Partage / valorisation d'information 2. Accompagnement technique (<i>repères de crue, entretien...</i>) 3. Mise en réseau, animation 4. Participation aux instances de décision	1. Accompagnement technique 2. Partage d'informations 3. Animation territoriale
Satisfaction	75 % <i>(Mais une implication locale limitée)</i>	70 % <i>(Mais une démarche d'élaboration du SAGE longue)</i>	57 % <i>(Mais un manque de moyens pour contribuer au réseau d'acteurs)</i>	76 %
Raison d'une absence de coopération	1. Manque de moyens / temps 2. Faible connaissance de la structure par l'EP Loire 3. Echelles d'intervention différentes	1. Manque de moyens 2. Manque de connaissances sur la CLE	1. Faible connaissance de la structure par le SICALA 2. Manque de moyens / temps 3. Echelles d'intervention différentes	1. Manque de moyens / temps 2. Echelles d'intervention différentes

→ Des relations globalement satisfaisantes, dans une moindre mesure concernant les SICALA

2.8. Connaissance et intérêt pour le SAGE

→ Des démarches de SAGE connues par tous mais qui intéressent d'abord ceux qui y participent - Des syndicats et des petites collectivités éloignées de ces démarches

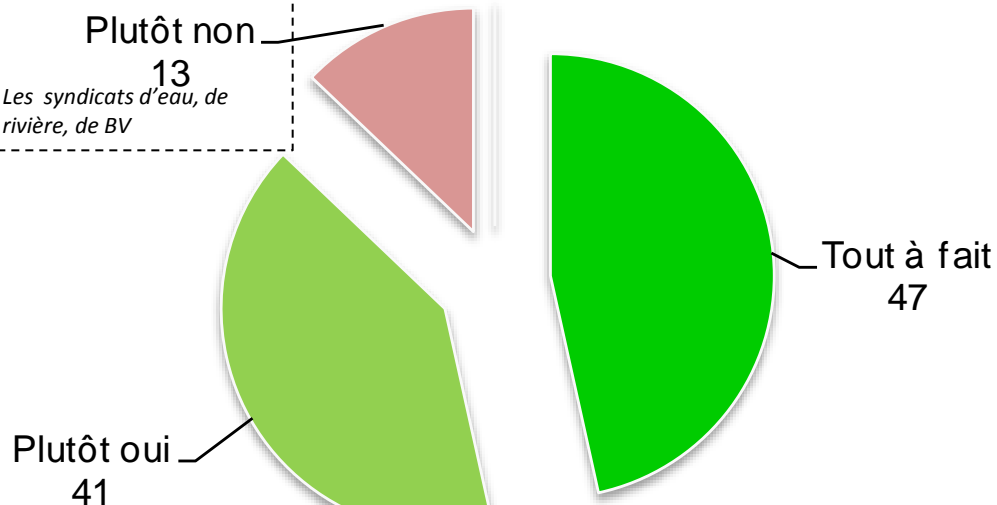


- Parmi les objectifs du SAGE, lesquels sont les plus proches de ceux poursuivis par votre structure ?
- | | | |
|---|---|--------------------------------|
| 1. Les zones humides et la biodiversité | 5. La maîtrise des prélèvements | 9. La cohérence des politiques |
| 2. La continuité écologique | 6. La lutte contre les pollutions diffuses | 10. Les outils réglementaires |
| 3. L'information et la sensibilisation | 7. La préservation de la dynamique fluviale | 11. La santé publique |
| 4. L'aménagement des cours d'eau | 8. Le risque d'inondation | 12. Les substances dangereuses |

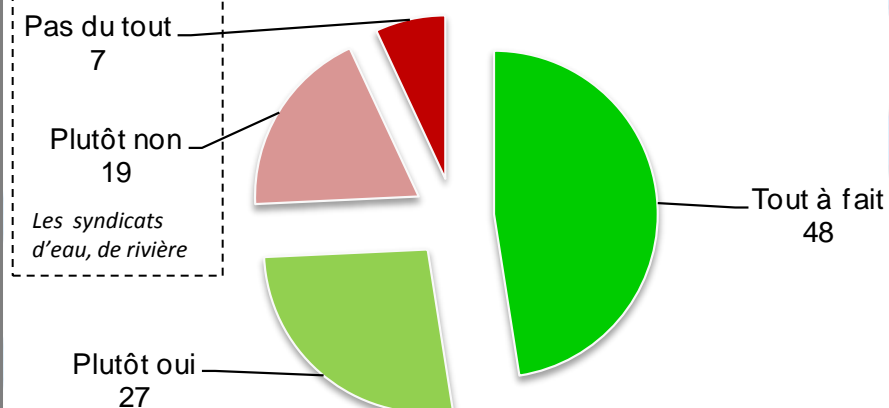
2.9. Connaissance et implication dans la CLE

→ Une bonne connaissance générale du rôle et du fonctionnement des CLE mais une implication plus aléatoire dans les réflexions menées dans le cadre des SAGE

Avez-vous une bonne connaissance du rôle et du fonctionnement de la CLE ?



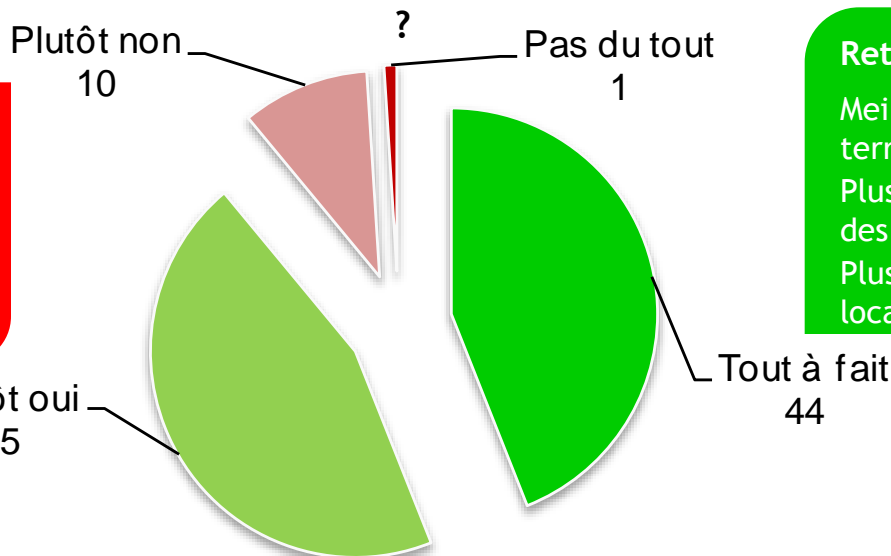
Participez-vous aux travaux de la CLE ?



2.10. Place et rôle dans la mise en œuvre des SAGE

→ 89 % des répondants sont prêts à jouer un rôle dans la mise en œuvre des SAGE mais seulement 47 % pour participer à la réalisation d'actions

Considérez-vous que votre structure à un rôle à jouer dans la mise en œuvre des actions du SAGE



Raisons d'une absence de rôle

Absence de compétences (5)
Manque de moyens / temps (4)
Manque de mobilisation des élus et CT (4)

Retombées attendues

Meilleure cohérence des actions territoriales (60)
Plus grande efficacité / efficacité des actions (52)
Plus forte sensibilisation des acteurs locaux (52)

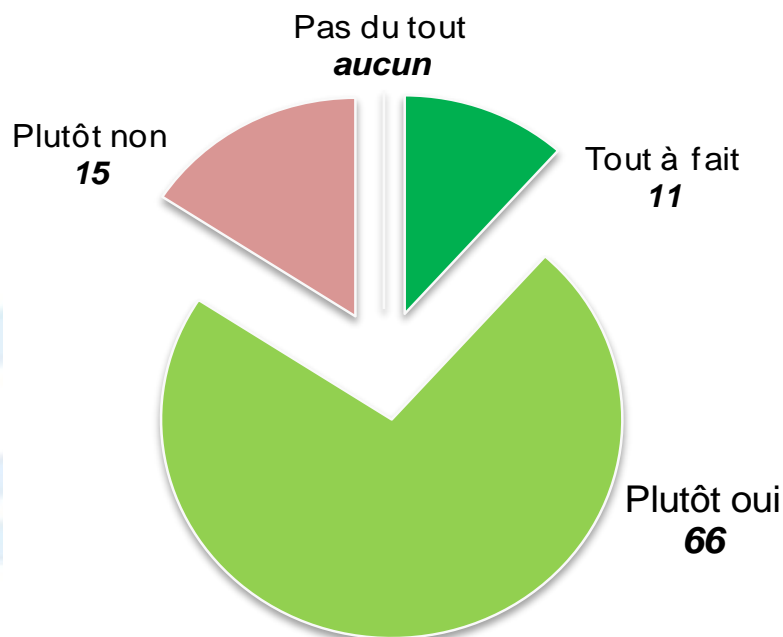
Si oui que pensez-vous pouvoir apporter le plus ?

1. Une plus grande reconnaissance des enjeux locaux (58 %)
2. Une participation à la mise en œuvre d'action (47 %)
3. Une prise en compte plus forte des acteurs du territoire (39 %)

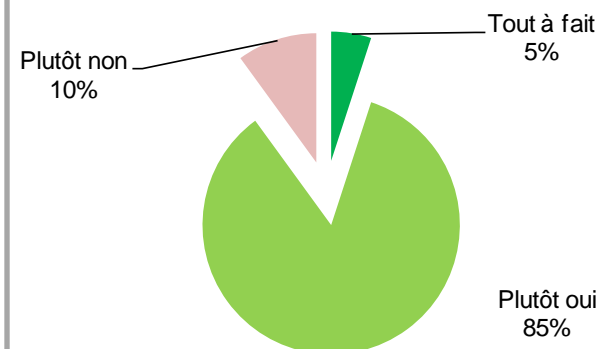
2.11. Satisfaction par rapport à l'organisation de la démarche de SAGE

➔ Plus de 82 % des répondants se disent satisfaits de l'organisation mise en place pour l'élaboration des SAGE avec cependant des disparités importantes entre prescripteurs et opérateurs

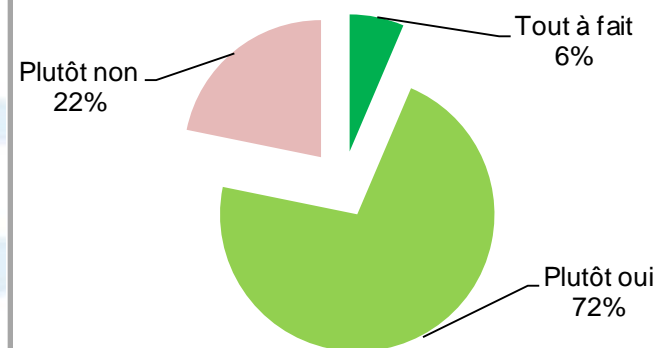
De manière générale, êtes-vous satisfait de l'organisation mise en place pour l'élaboration du SAGE ?



Perception des PRESCRIPTEURS



Perception des OPERATEURS

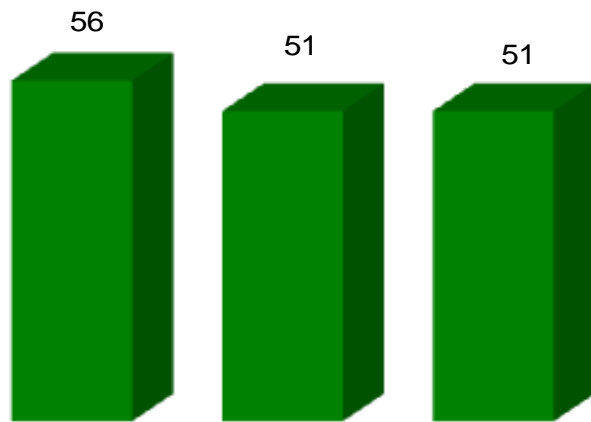




2.12. Perception du portage des SAGE par l'EpLoire

→ L'expertise technique et la légitimité de l'EP Loire sont citées comme les principaux avantages du portage des SAGE tandis que son éloignement géographique et dans une moindre mesure le faible lien avec les acteurs et problématiques de terrain en seraient les principaux inconvénients

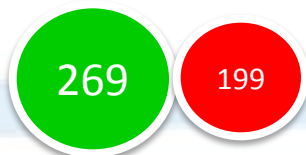
Principaux avantages



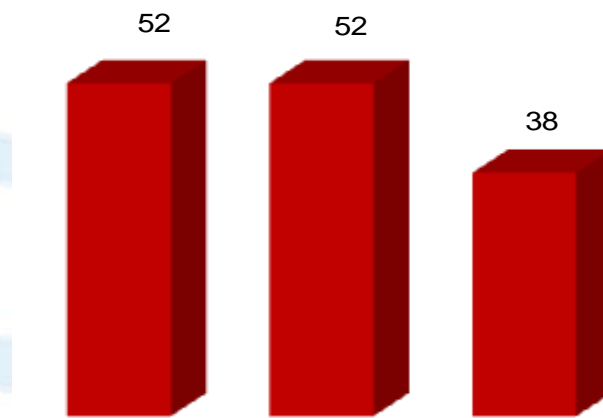
Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients potentiels au portage des SAGE par l'EP Loire ?

(102 répondants)

Total avantages / inconvénients



Principaux inconvénients

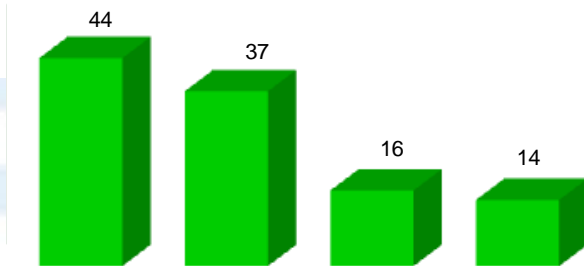


Son expertise technique et son expérience en aménagement et en gestion des eaux

La cohérence spatiale de son territoire d'intervention

Sa légitimité juridique en tant qu'EPTB

Autres avantages



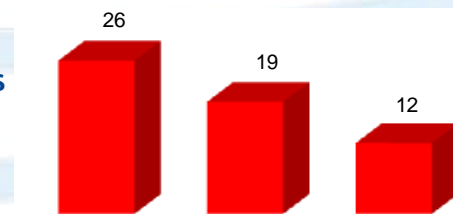
Ses moyens financiers et humains (économies d'échelles)

Sa reconnaissance institutionnelle

La transparence en ce qui concerne ses actions auprès des élus et de la diversité des

Sa vision stratégique

Autres inconvénients



Le manque de moyens dédiés à l'animation territoriale au sein de l'établissement

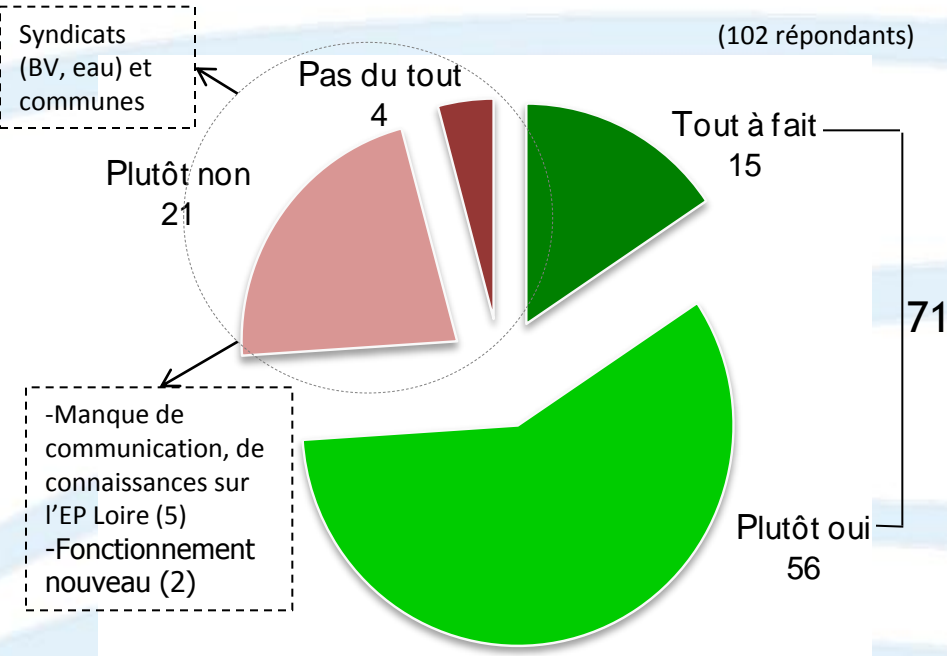
L'inadéquation avec ses missions initiales

L'absence de transparence des modes de représentation et de décision

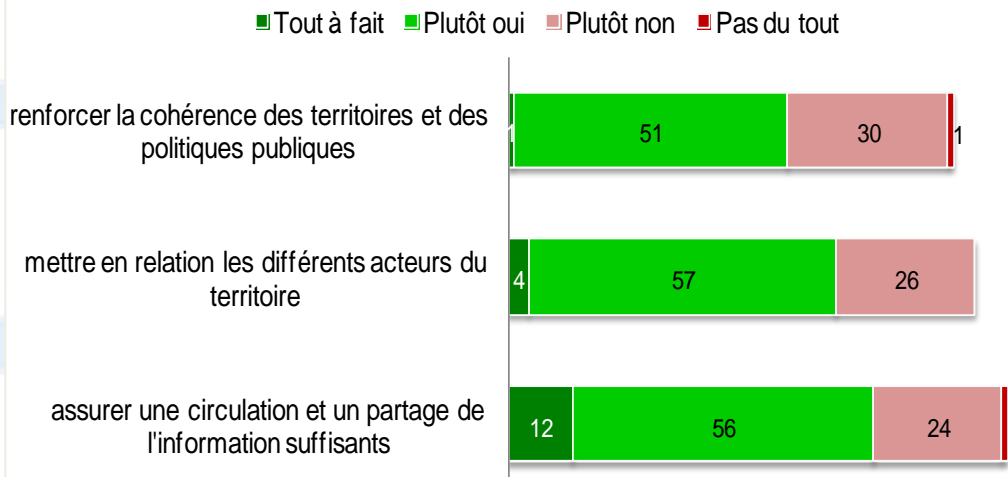
4.3. Répartition des rôles avec la CLE et animation

→ Pour $\frac{3}{4}$ des répondants, une répartition suffisamment claire des rôles entre la CLE et l'EP Loire, des animateurs bien repérés et une organisation qui favorise d'abord le partage et la circulation des informations

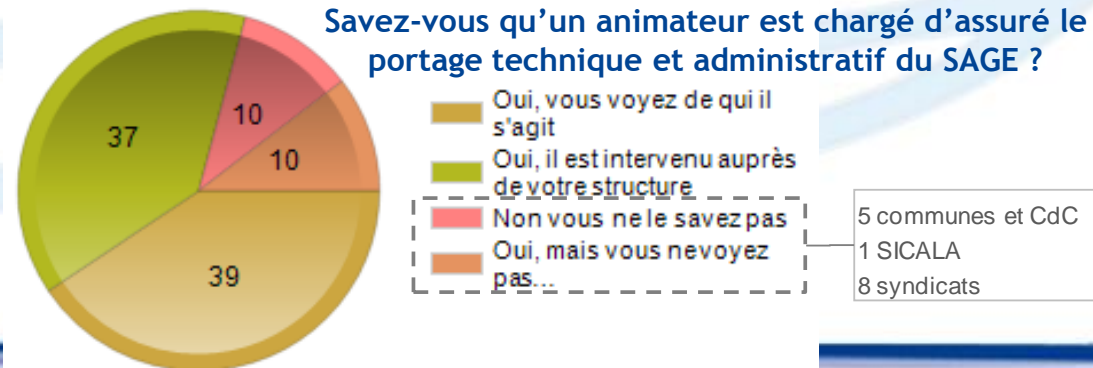
La répartition des rôles entre la CLE et l'EP Loire vous paraît elle suffisamment claire ?



Cette répartition permet-elle selon vous de :

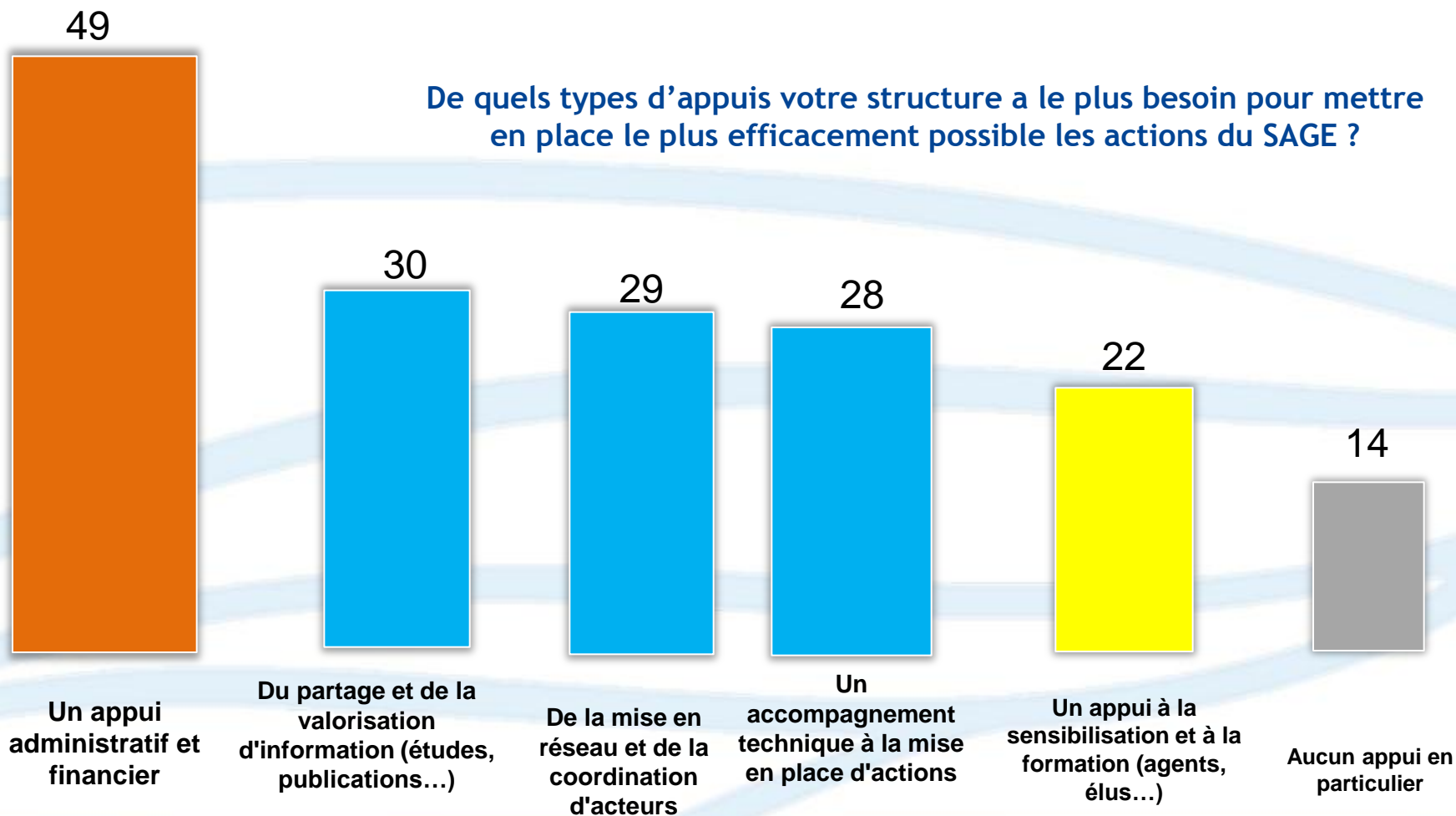


Savez-vous qu'un animateur est chargé d'assurer le partage technique et administratif du SAGE ?



2.13. Principaux appuis sollicités

➔ *L'appui sollicité pour mettre en œuvre des actions du SAGE est avant tout d'ordre financier et administratif (dont renforcement des moyens humains)*



2.14. Besoins en termes d'accompagnement

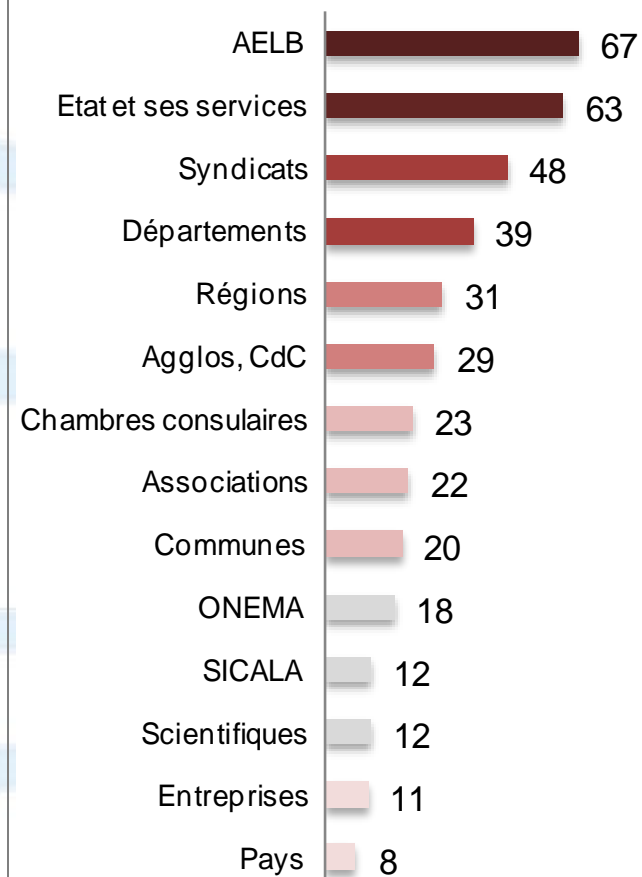
→ Les grands prescripteurs (Agence, Etat), l'EP Loire et les CLE sont les premiers acteurs sollicités pour assurer un accompagnement

Quels acteurs sont les plus à même de vous apporter cet appui ? Quel contenu et quelle forme pourrait-il prendre ?

Type d'appui	Acteurs référents	Contenu et forme
Appui financier et administratif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agence de l'eau (95%) 2. les Conseils généraux (58%) 3. L'Etat et ses services (51%) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Financement au cas par cas d'actions (62%) 2. Mise en place d'un contrat (60%) 3. Subvention de fonctionnement (46%)
Partage et valorisation d'information	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agence de l'eau (66%) 2. L'EP Loire (63%) 3. La CLE (53%) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de retours d'expérience sur le bassin (66%) 2. Production et diffusion d'études thématiques et/ou ciblées (56%) 3. Animation d'un réseau thématique (d'élus, de techniciens...) (56%)
Mise en réseau et coordination	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'EP Loire (62%) 2. Agence de l'eau (48%) 3. La CLE (34%) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation dans les instances collectives (34%) 2. Renforcement du poids politique (19%)
Accompagnement technique et financier	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agence de l'eau (82%) 2. L'EP Loire (57%) 3. La CLE 46%) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement ponctuel au cas par cas (75%) 2. Diffusion de ressources techniques (guides, notices) (53%) 3. Identification de référents techniques (42%)
Sensibilisation et formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agence de l'eau (63 %) 2. L'Etat et ses services (54%) 3. L'EP Loire (50%) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de session de formation ou de sensibilisation (68%) 2. Production et diffusion de supports d'information (63%) 3. Organisation de conférences/colloques thématiques (59%)

Au-delà de la CLE et de l'EP Loire quels devraient être les acteurs les plus impliqués dans la mise en œuvre du SAGE ?

(102 répondants ; pondération des réponses hiérarchisées)

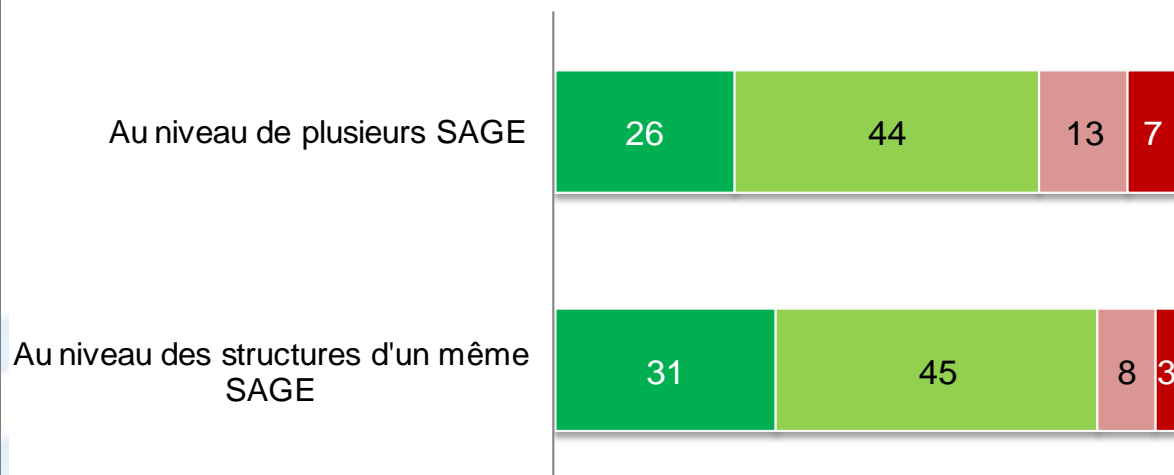


2.15. Possibilités de mutualisation des moyens

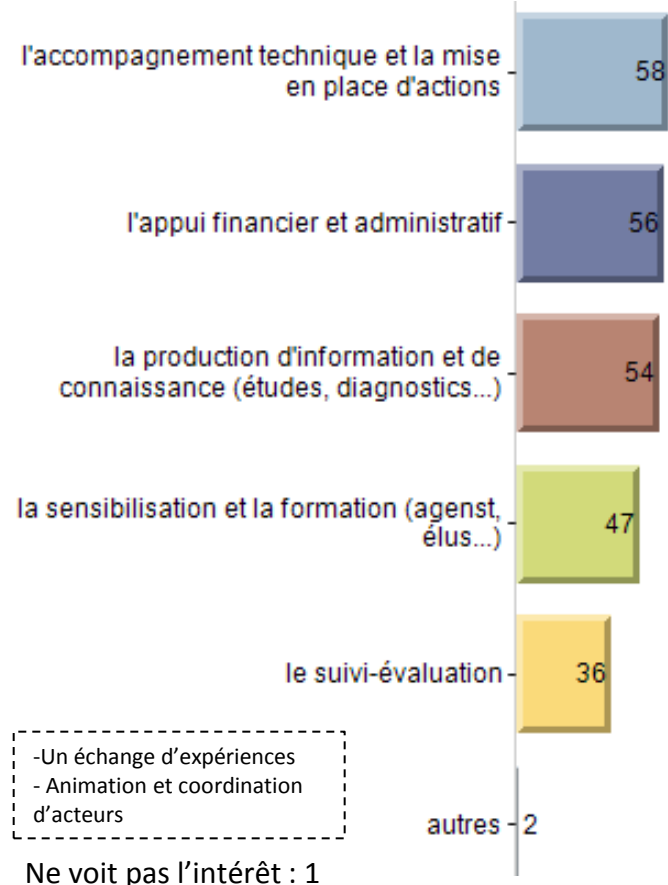
➔ Des possibilités de mutualisation identifiées au sein des SAGE, notamment pour la mise en place opérationnelle d'actions

Pour gagner en efficacité et en efficience dans la mise en œuvre des actions préconisées par le SAGE, estimez-vous que des ressources ou des actions pourraient être mutualisées ?

■ Tout à fait
 ■ Plutôt oui
 ■ Plutôt non
 ■ Pas du tout



Sur quoi pourrait porter cette mutualisation ?



3. Points saillants des réunions territoriales





3.1. Bilan du déroulement des 4 réunions

Mobilisation

- Un nombre plutôt satisfaisant de participants : 88
- Une mobilisation importante des membres des bureaux des CLE
- La participation d'acteurs non membres des CLE (syndicats de rivières, experts...)

Présentation des résultats du questionnaire

- Un accueil favorable des résultats de l'enquête qui confortent dans l'ensemble les constats faits dans CLE et sur le terrain

Principaux apports

- Des échanges qui ont permis d'enrichir et de compléter les résultats quantitatifs de l'enquête (identification de besoins, propositions...)
- Au-delà du contenu des échanges, l'identification d'une dynamique et d'un intérêt sur les enjeux liés à la gouvernance des SAGE (rencontres entre acteurs, interactions avec l'EP Loire...)



3.2. Points de convergence entre les 5 procédures (1/4)

→ Une organisation actuelle relativement satisfaisante

- La CLE, une instance de dialogue et de partage des connaissances appréciée et reconnue par les acteurs de l'eau
- Un besoin de communication et de sensibilisation d'un public plus large
- Un attachement des acteurs locaux au principe de subsidiarité
- Une nécessité de structurer la maîtrise d'ouvrage à l'échelle des bassins



3.2. Points de convergence entre les 5 procédures (2/4)

→ La mise en œuvre (MOE) des SAGE encore au stade des réflexions

- Une projection difficile dans la phase de MOE (y compris pour le SAGE Loiret)
- Une faible appropriation de la démarche notamment due à la technicité et à la complexité de l'organisation de la gestion de l'eau
- Une mobilisation insuffisante des élus locaux
- Une absence de remise en cause du portage des SAGE par l'EP Loire pour la phase de MOE, notamment pour les raisons suivantes :
 - absence de solution alternative
 - contexte réglementaire bien établi
 - animation efficace
 - légitimité de la structure reconnue
 - répartition claire des rôles entre les CLE et l'EP Loire malgré quelques réserves suscitées par manque de connaissance ou lisibilité de l'Etablissement

3.2. Points de convergence entre les 5 procédures (3/4)

→ Une série de préalables à la question des maîtrises d'ouvrage

- La nécessité de s'appuyer sur les maîtres d'ouvrage existants, et de les regrouper si besoin (éviter la création de nouvelles structures)
- La communication, la sensibilisation et la diffusion des démarches entreprises dans les CLE sont perçues comme des priorités
- Une animation territoriale et une impulsion du politique indispensables pour faciliter cette structuration



3.2. Points de convergence entre les 5 procédures (4/4)

→ Des besoins d'accompagnement clairement identifiés

- La question des moyens (financiers, humains) identifiée comme un enjeu majeur :
 - Une nécessité pour favoriser l'animation et la mobilisation sur le portage des actions
 - Malgré les aides de l'Agence de l'Eau pour les contrats territoriaux, des ressources complémentaires apparaissent nécessaires
- Des possibilités de mises en cohérence et de mutualisation mais pas à n'importe quelles conditions
 - Sur des compétences ciblées (juridique par exemple) et sur certains territoires
 - En conservant les spécificités et la proximité des territoires (subsidiarité)
- Une préoccupation générale d'information et de mobilisation des élus
- La communication, la sensibilisation et la diffusion des démarches entreprises dans les CLE sont perçues comme des priorités

3.3. Éléments spécifiques à chaque procédure (1/3)

➔ Des débats différents selon les réunions territoriales avec une attention portée sur :

	...l'appropriation de la démarche de SAGE	... des thématiques particulières	...l'émergence et l'organisation des maitrises d'ouvrage d'actions
Loiret	+	-	-
Loir	+	+	++
Allier Aval	-	-	+
Cher amont et Cher aval	+	++	+



3.3. Éléments spécifiques à chaque procédure (1/3)

➔ Une définition spécifique et différenciée du rôle de l'EP Loire dans la mise en œuvre des actions des futurs SAGE (hors portage)

SAGE	Rôle EP Loire	Détails des attentes
Loiret	« communication/valorisation »	Peu de revendications - rôle centré sur le volet études et actions complexes - amélioration de la communication, de la diffusion de l'information et de la formation des élus
Loir	« expertise transversale et appui technique »	Rôle défini autour de 3 missions principales : études, MO des grands projets (inondations, barrages...) et expertises transversales (continuité écologique) compte tenu de l'indépendance de l'EP Loire
Allier Aval	« pas de rôle supplémentaire »	Rôle limité aux missions traditionnelles de l'EP Loire - Pas d'attentes particulières pour la MO ou la coordination d'actions
Cher amont et Cher aval	« stratégique et politique »	Positionnement sur des sujets-clés et transferts éventuels de compétence (DPF) - Pas d'attentes particulières pour la MOA d'actions - éventuelle mutualisation ou concertation entre les 4 SAGE du bassin du Cher



3.3. Éléments spécifiques à chaque procédure (2/3)

➔ Des demandes différentes en termes de moyens pour l'animation des SAGE

SAGE	Animation des SAGE	
	Renforcement	Mutualisation au niveau de l'EP Loire
Loiret	Pas de demande particulière	+
Loir	Demande d'un 2 nd animateur	+
Allier Aval	Demande de renfort administratif	-
Cher amont et Cher aval	Sujet peu abordé	+



3.3. Éléments spécifiques à chaque procédure (3/3)

➔ Des propositions concrètes spécifiques à chaque procédure

SAGE	Détails des attentes
Loiret	Formation et communication auprès des élus
Loir	Etudes et continuité écologique
Allier Aval	Organisation d'un comité des financeurs
Cher amont et Cher aval	Création d'une commission inter-SAGE

4. Premiers éléments de conclusion et propositions provisoires de pistes d'amélioration

4.1 Conclusion

- ➔ Le sentiment que l'EP Loire devance l'appel quant au renforcement des synergies pour la mise en œuvre des actions des SAGE
 - Des coopérations qui fonctionnent plutôt bien sur les 5 SAGE concernés, avec cependant des configurations relativement différentes
 - L'enjeu de la diffusion et de l'appropriation des SAGE comme préalable à la mise en œuvre
- ➔ Une organisation interne qui a permis d'éviter au maximum les risques de « suspicions »
 - Une satisfaction générale sur l'organisation actuelle (phase élaboration) et l'absence de remise en cause de la perspective du portage en phase de mise en œuvre
 - Des CLE bien identifiées et une répartition claire des rôles entre les CLE et l'EP Loire
 - Mais des possibilités d'amélioration (comité des financeurs, communication)
- ➔ L'absence de réponse unique pour améliorer la coordination et l'efficacité des actions mais des pistes d'optimisation identifiées
 - Des rôles différents identifiés dans chaque SAGE et des attentes précises en termes d'intervention (appui financier, animation, missions, ...)



4.2. Propositions partielles et provisoires de pistes d'amélioration (1/3)

Les CLE et l'EP Loire

- Formaliser la stratégie d'intervention de l'EP Loire (moyens, missions, localisation, financements...) pour chacun des SAGE
 - Mettre en place un comité des financeurs
 - Conventionner avec chaque CLE
- Clarifier le positionnement et les engagements de l'EP Loire sur la question de la maîtrise d'ouvrage des actions des futurs SAGE (DPF ; Continuité ; Grands projets ; Coordination des actions ; maîtrise d'ouvrage de substitution...)
- Poursuivre la communication sur le rôle et les missions de l'EP Loire au service des SAGE (sur le site Internet, par des présentations faites localement par un agent de l'Etablissement autre que l'animateur)
- S'appuyer davantage sur les collectivités membres et leurs représentants pour faire remonter les informations et relayer des messages
 - Désigner un Vice-président de l'EP Loire dédié aux relations avec les CLE ?
 - Accentuer les échanges avec les représentants de l'EP Loire dans les 4 CLE.



4.2. Propositions partielles et provisoires de pistes d'amélioration (2/3)

- Démarcher les collectivités non membres concernées par les procédures SAGE en vu de leur adhésion à l'EP Loire
- Simplifier les plans de financement et tendre vers une solidarité de bassin
 - Mettre en place des comités de financeurs auprès de qui une enquête pourrait être menée
- Expérimenter des mutualisations sur les SAGE volontaires et en conservant un animateur bien identifié
 - S'appuyer sur des animateurs « référents » par thématique (continuité, SIG, ...) au sein de l'équipe d'animation existante

Les CLE et les syndicats

- Accompagner les collectivités locales dans l'identification et la montée en compétences
 - Inventorier et cartographier les maîtrises d'ouvrage
 - Compétences types (taille critique)
 - Organiser des sessions de formation des élus et des agents



4.2. Propositions partielles et provisoires de pistes d'amélioration (3/3)

Entre CLE

- Valoriser les retours d'expériences entre les SAGE
- Constituer une commission inter-SAGE sur le BV du Cher

Entre syndicats

- Mutualiser les moyens technique ou juridique
- Animer et fédérer les structures locales (annuaire, sessions de formation, communication...)

Les SICALA

- La question du rôle des SICALA dans les CLE (lien possible entre l'EPL et les structures locales) et dans la maîtrise d'ouvrage d'actions

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin
• Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher •
Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique
• Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire
• Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges



• Châteauroux • Clermont Communauté • Saumur Loire Développement •
Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Agglomération
de Nevers • Orléans • Saint-Etienne Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand
Roanne • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire •
Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

II. Etat d'avancement et programmes d'actions 2013 des 5 SAGE



Etat d'avancement

Consolidation des liens avec l'ensemble des partenaires et acteurs concernés par la procédure

Réflexions menées afin d'organiser et hiérarchiser les actions prévues dans le SAGE

Programme d'actions 2013

Etudes « réduction des pollutions diffuses », « inventaire des zones humides », « gestion des plantes aquatiques envahissantes » et « ressource en eau disponible »

Stage : Conception d'une base de données géographiques



SAGE Loir

Etat d'avancement

Rédaction du projet de SAGE

Rédaction du rapport d'évaluation environnementale

Organisation de réunions par sous-bassin versant à destination des élus + journées thématiques

Programme d'actions 2013

Finalisation du projet de SAGE en vue de son approbation fin 2013

Stage : Elaboration d'un guide méthodologique, à l'attention des élus locaux, relatif aux modes de gestion différenciée selon les typologies de zones humides



SAGE Cher amont

Etat d'avancement

Adoption de la stratégie du SAGE

Rédaction en cours du PAGD, du règlement et du rapport environnemental

Réalisation de l'étude de pré-localisation des zones humides

Programme d'actions 2013

Finalisation de la pré-localisation des zones humides et de la rédaction des produits du SAGE

Consultation des assemblées et enquête publique



SAGE Allier aval

Etat d'avancement

Validation de la stratégie du SAGE

Rédaction des documents composant le projet de SAGE

Inventaire des ouvrages hydrauliques transversaux situés sur les axes principaux de 4 masses d'eau

Mise à jour régulière du site internet

Programme d'actions 2013

Rédaction des documents composant le SAGE

Consultation des assemblées et enquête publique

Mise à jour du site internet et organisation de réunions d'information auprès des collectivités et des usagers

Stage : conception d'une base de données géographiques



SAGE Cher aval

Etat d'avancement

Validation du diagnostic global

Validation de l'analyse socio-économique et du scénario tendanciel

Publication d'un document de synthèse sur le diagnostic global

Programme d'actions 2013

Poursuite de l'étude « tendance, scénarios, stratégie » avec les phases « scénarios alternatifs » puis « choix de la stratégie »

Engagement de l'étude « pré-localisation des zones humides »



SAGE Sioule

Etat d'avancement

Validation du projet de SAGE par la CLE en mars 2013

EP Loire émet un avis favorable en juillet 2012

Comité de bassin a rendu un avis favorable en octobre 2012

Enquête publique en cours (03/12/2012 au 11/01/2013)

Programme d'actions 2013

Reprise par l'Etablissement à partir du 1er avril

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin
• Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher •
Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique
• Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire
• Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges



• Châteauroux • Clermont Communauté • Saumur Loire Développement •
Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Agglomération
de Nevers • Orléans • Saint-Etienne Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand
Roanne • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire •
Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

III. Questions diverses

